

VIVRE

A



Photo Alain Porte

MOUTHIERS-SUR-BOEME

LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin est l'avant-dernier de notre mandat et le « mot du maire » est le dernier. Le prochain bulletin contiendra une page de libre expression pour chaque liste déclarée pour les municipales.

Un bulletin d'information par mois. Nous avons tenu parole une fois de plus. Que les rédacteurs : Mlle Périn, Mme Vallat, et bien sûr M. Lathière soient ici remerciés et félicités pour leur ténacité et leur compétence. Je voudrais remercier aussi Mme Hougard pour son travail de correspondante de journaux locaux.

Ainsi, au fil des jours, vous avez pu saisir la complexité de la tâche de conseiller municipal. La campagne électorale va bientôt commencer pour renouveler le conseil. Je profite du calme présent pour vous dire combien j'ai appris de vous tous et quel plaisir j'ai eu à travailler pour cette commune avec tous les conseillers dont j'ai pu apprécier les qualités de sérieux et de compétence.

La nécessaire et saine émulation qui va suivre va peut-être, — peut-on l'éviter? —, échauffer quelques esprits fragiles, créer des tensions, mais au-delà, l'avenir seul compte.

Ce que je souhaite, c'est qu'en ce bicentenaire de la Révolution, chaque citoyenne, chaque citoyen, par son vote réfléchi et constructif désigne l'équipe la plus apte à assurer le dynamisme et l'efficacité de notre commune en y maintenant la sérénité.

Je souhaite que chaque candidat à vos suffrages comprenne que sa seule ambition doit être de servir l'ensemble de sa commune et non des intérêts particuliers ou partisans.

Je suis sûr que de nombreux candidats se présenteront devant nous. Leur démarche mérite le respect, quels qu'ils soient. Je ne dirai pas que le meilleur gagne, mais que Mouthiers gagne.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 89

Étaient présents : M. Germon, maire; M. Clapaud, 1^{er} adjoint ; M. Dedieu, 2^e adjoint ; M. Lathière, 3^e adjoint ; M. Tamagna, 4^e adjoint ; M. Degorce, 5^e adjoint ; Mme Porte, MM. Barbe, Bonnet Bernard, Boureau Albert, Brégeas Roger, Crueize, Dexant, Gachinois, Gros, Jobit, Prud'homme.

Absent : M. Maurice.

Logement du directeur d'école
Après un premier appel d'offres dé-

claré infructueux, le deuxième appel d'offres a amené le dépôt de 37 plis dont certains concernaient plusieurs des 10 lots mis en adjudication. Les propositions ont subi un examen détaillé en commission. Le conseil municipal a fait les choix définitifs.

Zone d'emploi

Le conseil municipal avait accepté, antérieurement, l'exonération de la taxe professionnelle dans quelques cas de figure... Afin d'encourager l'installation d'entreprises et la création d'emplois sur la commune il accepte l'exonération pour tous les cas prévus par l'article 1265 du code des impôts.

Ramassage des ordures ménagères

L'entreprise demande une augmentation de 800 F par mois (ce qui porterait le coût annuel à 128 278 F) en raison de l'augmentation du nombre d'habitants et de l'extension du circuit. Le conseil municipal accepte sous réserve que l'entreprise fournisse avec l'avenant le détail précis de l'extension du circuit avec la fréquence des passages.

Charte intercommunale

Dans le cadre de la charte intercommunale, une association a été créée en vue d'actions sur l'emploi. Deux personnes de Mouthiers ont été embauchées à mi-temps pour le secrétariat de cette association. Pour le paiement des salaires, la participation des communes de la charte est de 5 F par an et par ha-

bitant. La part de Mouthiers est donc de 12 000 F. Le conseil municipal accepte.

Préemption

Le conseil municipal autorise le maire à exercer le droit de préemption sur une maison en vente au prix de 250 000 F en raison surtout de l'étendue du terrain qui l'entoure.

Aménagement de l'école maternelle

Une augmentation importante des effectifs est attendue à l'école maternelle. Afin de voir comment résoudre ce problème, une réunion de travail est programmée avec l'inspectrice des écoles maternelles.

Dancing

Le propriétaire du dancing «Le Palace» installé à proximité de la route du Grand-Guillon, est autorisé à organiser des bals pendant les quatre week-ends.

Augmentation de tarifs

Les tarifs de cantine et de ramassage scolaire seront augmentés de 2,5% comme cela est autorisé pour l'année 1989.

Indemnisation

Une indemnisation de 1 000 F est accordée au propriétaire du terrain qui a été touché par l'aménagement du carrefour de la route de Gersac avec la D 42.

Publicité dans le bulletin municipal

Le maire est autorisé à faire payer aux annonceurs le prix de la publicité passée dans le bulletin municipal.

Location de logement

Le locataire précédant ayant renoncé au logement du 2^e étage de la mairie, ce dernier est à nouveau loué au prix de 1 200 F par mois.

Aménagement du bourg

Un habitant est prêt à faire un échange de locaux afin de faciliter l'aménagement du bourg.

Classe de mer

Le conseil municipal donne son accord pour financer le coût d'une classe de mer (environ 11 000 F), ce qui permettra à Mme Franck de déposer la candidature de sa classe.

Budget

Réunion de la commission de finances le 31 janvier pour les premiers travaux préparatoires au budget primitif 1989.

AMENAGEMENT DU BOURG

(Charente Libre du 17.01.1989)

Dans le bulletin municipal de juillet 88, M. Germon, maire de Mouthiers-sur-Boëme, attirait l'attention de ses concitoyens sur le projet d'aménagement du bourg, rendu nécessaire par les difficultés qu'entraîne, à certaines heures de la journée, une circulation un peu trop intense. Des plans étaient mis à la disposition du public, à la mairie, ainsi qu'un cahier sur lequel toutes remarques et suggestions pouvaient être notées.

Dès le mois de septembre, tenant compte de ces critiques constructives, le conseil municipal se proposait d'élaborer un projet pour la fin de l'année, projet dont les objectifs seraient : «*amélioration de la circulation, amélioration du cheminement des piétons, amélioration du stationnement, amélioration de l'accès au commerce.*»

M. Germon ajoutait que l'important restait cependant «*le respect de l'allure générale du bourg*». Mouthiers-sur-Boëme, en effet, conserve des traces très visibles de son passé, traces auxquelles sont attachés les Monastériens.

En septembre, il fallut bien constater que peu de personnes étaient venues consulter les plans affichés à la mairie et que, si la rumeur publique allait bon train, ce n'est pas à partir de rumeurs qu'une réalisation s'entreprind. Un plan fut cependant affiché, suffisamment grand pour qu'apparaissent un certain nombre de dispositions. Cet affichage relança le débat et suscita des réactions dont l'écho s'amplifia de la naturelle agitation qu'entraînèrent les élections des conseillers généraux. Des avis furent consignés sur le cahier qui restait à la disposition du public, certains de ces avis reflètent des craintes très vives concernant l'avenir de la com-

mune. «*Il serait souhaitable que Mouthiers ne devienne pas une ville dortoir où plus personne ne stationnera et ne fera que passer*»... des travaux longs et coûteux, un bourg perdant sa personnalité et son pittoresque, des vieilles pierres amputées et dévalorisées des souvenirs de jeunesse bouleversés, et enfin une circulation qui restera difficile.

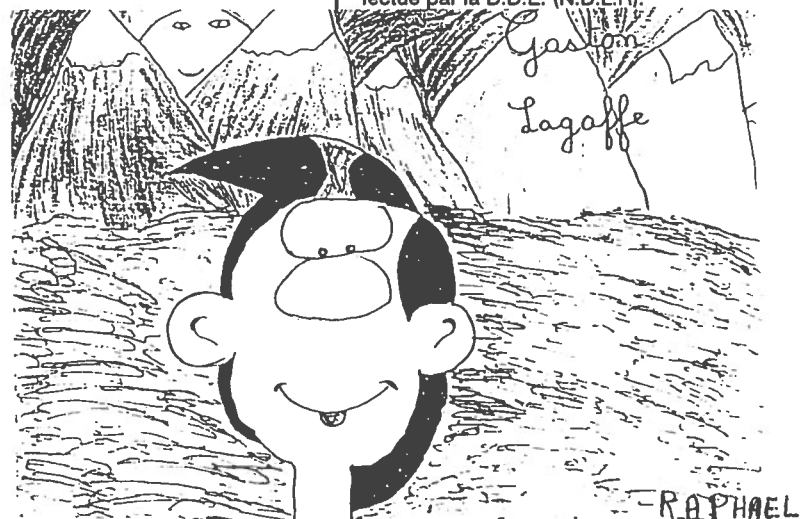
Il existait donc une base de réflexion, certains avis, un peu outranciers, proposant même d'utiliser l'un des cantonniers municipaux pour jouer un rôle de gendarme sévère, de réduire la largeur de la chaussée sur laquelle seraient mis de «*larges gendarmes couchés*»... toute une panoplie de moyens fort dissuasifs destinés à mettre à la raison les conducteurs trop pressés.

Pressenti par le conseil municipal, M. Roman, architecte du C.A.U.E. étudia le dossier existant et y apporta quelques modifications, afin que soit respectée «*l'âme du bourg de Mouthiers constitué par un réseau de rues, de ruelles et venelles de grande valeur*». L'idée de base de ce dernier plan s'appuie sur le fait que, à plus long terme, une déviation de l'ensemble du bourg permettra aux camions d'en éviter la traversée. Inutile alors de créer de nouvelles zones de stationnement, celles qui existent déjà proposant un facile accès aux commerces.

Tout est alors mis en œuvre pour que soient respectés trois impératifs : l'aménagement de la grande rue, la mise en valeur des venelles et la mise en valeur de la perspective de l'église.

Ce dernier projet d'aménagement du bourg donne donc la priorité aux piétons, leur permettant une plus grande liberté de mouvement, une véritable sécurité et la possibilité de s'arrêter pour apprécier le pittoresque et la personnalité des vieilles pierres. Il reste encore bien des discussions, sans doute, une décision à prendre et un financement à trouver...

* Signalons au passage le travail important effectué par la D.D.E. (N.D.L.R.).



Carnet rose...

Vincent Vallerie est né le 18 janvier ; la maman se porte bien, le papa ne boite presque plus.

... et autres informations

Pour les amateurs de ce sport, le ping-pong sera à l'honneur le 18 février puisqu'aura lieu à la salle polyvalente la traditionnelle *coupe populaire de Mouthiers-sur-Boëme*. Une manifestation à présent bien connue et qui, chaque année, rassemble un nombre plus important de participants. Plusieurs coupes récompenseront les joueurs, ainsi que de nombreux lots. Les joueurs pourront s'inscrire à partir de 20 heures 30. L'après-midi sera organisée la «*coupe des enfants*» qui donnera aux plus jeunes la chance de se mesurer les uns aux autres. Rendez-vous à 15 heures 30 !

Ping-pong, mais aussi escalade : les membres de cette activité ont entrepris la *réalisation d'un mur d'entraînement dans l'escalier de la Maison pour tous*, une excellente idée dont nous aurons l'occasion de reparler et qui permettra aux passionnés de poursuivre leurs activités les jours de mauvais temps. Les sorties reprendront au mois de mars : sans doute serait-il souhaitable d'équiper une ou plusieurs voies d'escalade sur le territoire de la commune. Un projet est à l'étude, ainsi qu'un planning d'équipement en baudriers et matériel divers.

Nous tenons à rassurer les danseurs et les parents des danseurs : l'activité continue, sous toutes ses formes, même s'il existe actuellement quelques difficultés dues à des problèmes personnels que doit affronter l'un des professeurs. De même, la M.J.C. prend en charge la garderie du mercredi qui, de simple garderie, deviendra centre de loisirs, avec tout ce que cela implique de possibilités diverses données aux enfants pour satisfaire leur curiosité et leurs goûts personnels. *Les conditions actuelles seront maintenues pour la satisfaction de tous* et nous espérons que parents et enfants s'en trouveront bien.

Si nous connaissons actuellement une intéressante période climatique, il faut bien regretter qu'elle ne fasse ni l'affaire des skieurs, ni celle des professionnels de la montagne ! Elle ne fait pas non plus l'affaire de la M.J.C. Jules-Berry qui avait programmé un séjour à la neige — à Gourette, du 4 au 11 février — et un week-end à Saint-Lary, les 25 et 26 février, en association avec la M.J.C. de Fléac. Peu d'inscrits jusqu'à présent : nous espérons quelques modifications pour que cette activité connaisse un meilleur sort...

Les activités dites «culturelles» ne sont pas non plus négligées à la M.J.C. : ainsi, la rencontre de poésie connaît une suite avec la probable publication — encore à l'étude — d'une plaquette dans laquelle serait présenté un poème de chacun des participants à l'exposition du début novembre 88. Nous tenons ici à remercier le Conseil général qui vient d'attribuer à cette activité poésie une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 F. Une lettre a été adressée à tous les poètes qui nous avaient répondu, afin qu'ils réfléchissent à une deuxième rencontre, et qu'ils nous donnent toutes les suggestions qu'ils jugeront utiles ou nécessaires. La poésie vivra, à Mouthiers, et c'est quelque chose de rassurant.

Du 18 février au 2 mars, se tiendra dans la salle d'exposition de la Maison pour tous, l'exposition mise au point par le musée d'Angoulême : «*La Charente au temps des mammouths*», une excellente façon de découvrir la flore et la faune de notre département et, en particulier, de notre commune, à l'époque de la dernière glaciation. Cette exposition sera, bien évidemment, ouverte à tous et en particulier aux enfants des écoles.

Monsieur Tourmepiche, spécialiste de paléontologie et membre de l'équipe qui anime le musée d'Angoulême, a accepté très volontiers de donner une petite conférence-débat, assortie d'une projection de diapositives, à cette occasion, à la Maison pour tous.

Toute une programmation se met peu à peu en place pour que soit rendue vivante cette salle de spectacle et d'exposition qu'il est en outre question d'équiper de fauteuils plus confortables que les chaises utilisées jusqu'à présent. Signalons enfin que le *clown Clovis*, que certains amateurs de télévision connaissent forcément, va créer, à la M.J.C., un spectacle qui sera ensuite présenté à Mouthiers en avril ou en mai. Nous en parlerons, bien entendu.

DU 4 au 11 FEVRIER 89

**SEJOUR A GOURETTE
(pour 15 participants)**

Pension complète et
voyage en car : 1500 F

25 et 26 FEVRIER 89

**WEEK-END A SAINT-LARY
(pour 50 participants)**

Pension complète et
voyage en car : 360 F

18 FEVRIER 20 heures 30

Salle polyvalente

**COUPE POPULAIRE
DE PING-PONG**

15 h 30 : coupe des enfants

*crêpes et buvette
Nombreux lots*

**DU 18 FEVRIER
AU 2 MARS**

Expo ! Expo ! Expo ! Expo !

**LA CHARENTE
AU TEMPS
DES MAMMOUTHS**

**MAISON
POUR
TOUS**

POESIE

*envoyez
VOS
idées !!!*

RELAIS DU BICENTENAIRE

Un relais intitulé «Bicentenaire à travers champ» est organisé conjointement par le lycée agricole de Libourne-Montagne et les foyers ruraux de la Gironde.

Les relayeurs iront en 3 jours du lycée agricole de Libourne au lycée agricole de l'Oisellerie. Ils passeront à travers Mouthiers le mercredi 1^{er} mars et seront dans le bourg en principe à 13 h 25 où maire et conseillers municipaux les accueilleront.

Toute la population est invitée à venir sur le parcours des jeunes relayeurs pour les encourager. L'itinéraire sera le suivant : route de Blanzac (D 12), le bourg, La Rochandry (D 42), puis la D 103, direction La Couronne.

MOUTAIN BIKE

La Mountain bike — en français, bicyclette de montagne — ressemblerait, dit-on, à un bi-cross. L'association angoumoisine TRANS BAIKANE va organiser à Mouthiers (à cause de la variété des sites) les samedi 8 et dimanche 9 avril deux journées consacrées à la Mountain bike : exposition, démonstrations, essais par tous, épreuves, compétitions entre spécialistes sur un circuit parcourant notre commune. Nous en reparlerons.

DES CANARDS

Des canards sauvages sont signalés sur la Boême. Il est conseillé à tous de chercher à les nourrir plutôt qu'à les tuer !

ERRATUM

Veillez rectifier, sur le bulletin précédent, rubrique «Naissance», que Justine BENNACEUR est née le 22 novembre, et non Justice !

PROTECTION CIVILE

Vous devez savoir que la Protection civile travaille dans votre commune sur les problèmes de sécurité et de défense civile en temps de paix et en temps de crise.

Le 20 janvier 1989, à 20 h 30, s'est tenue dans la salle de projection de la M.J.C. de Mouthiers une réunion regroupant les maires ou leur représentants du canton.

Cette réunion était animée par le colonel Calvet, chef de district de l'arrondissement d'Angoulême ; M. Girard, chef du secteur sud-est et M. Dedieu Jacques, délégué cantonal.

Bernard Germon, maire de Mouthiers, ainsi que d'autres maires du canton, ont participé avec beaucoup d'intérêt à ces travaux.

Il est vrai qu'une catastrophe peut se produire même chez nous, et que nous devons être sensibilisés sur ce problème, nous avons connu ces derniers temps des faits tels que Tchernobil, Nantes (avec l'incendie d'un silo qui a provoqué l'évacuation de plusieurs milliers de personnes), les inondations de Nîmes...

Non, il n'y a pas lieu de paniquer, mais simplement nous devons nous organiser et c'est ce que nous faisons à tous les échelons dans notre département pour assurer votre sécurité.

LE PERCEPTEUR A MOUTHIER

Monsieur le Percepteur de Blanzac assure une permanence à la perception de Mouthiers (bâtiment de la mairie) :

- le mercredi de 10 h 30 à 12 h,
- le vendredi de 10 h 30 à 12 h,

Permanences au cours desquelles vous pouvez

- effectuer vos règlements d'impôts divers, de taxes diverses, de frais de garde, etc. ;

- faire part de vos réclamations ;
- encaisser vos pensions (sous conditions) ;
- ou demander des renseignements.

Tél. : 45 97 92 20

TROUVE

Une bague est à réclamer chez M. Savin Guy, rue de l'Église.

LES CHIENS ET LES POUBELLES

Des gens se sont à nouveau plaints que des chiens ont renversé leurs poubelles. Il est rappelé qu'il est interdit de laisser les chiens errer. Si cette interdiction était respectée il n'y aurait pas de problèmes avec les poubelles.

CHEZ LES PARENTS D'ELEVES

Le conseil local des Parents d'élèves remercie vivement tous les participants et les parents ayant donné des lots, participé à la confection des gâteaux et des crêpes, à l'occasion du loto qui a eu lieu le 15 janvier 89 et qui a connu comme tous les ans un vif succès. Un grand merci à tous.

Le bureau.

P.S. Prochaine réunion du bureau le 17 février 89 à 18 heures à la mairie ou à la Maison pour tous.

CALENDRIER DES FETES 89

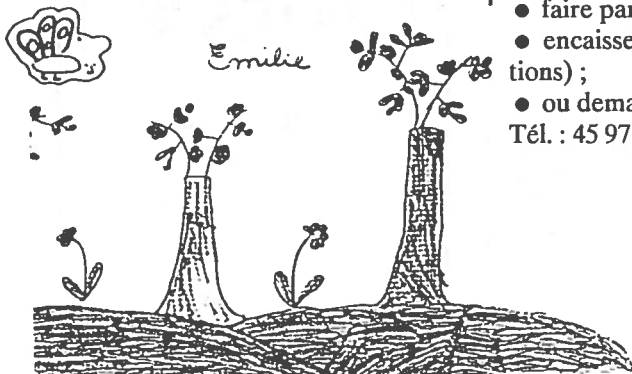
MOIS DE FEVRIER

Du 2 au 12	Séjour à la neige
Samedi 18	Coupe de ping-pong
Dimanche 19	Assemblée générale des donateurs de sang à Blanzac
Dimanche 19	Cyclo-cross à Mouthiers
Samedi 25	Dîner dansant des donateurs de sang

MOIS DE MARS

Samedi 11	Dîner dansant
Samedi 18	Carnaval
Samedi 18	Don du sang à Mouthiers

DÉPÔT LÉGAL FEVRIER 89



CECILE FORGERON

TOUTES ASSURANCES

Grand-Rue

MOUTHIERS-SUR-BOËME

16440 ROULLET

Tél. : 45 67 82 85



GROUPAMA

ASSURANCES

Toutes Professions
Mme A.-M. GROS - Le Grand-Poincu
16440 MOUTHIERS - Tél. : 45 97 92 05

MARC DREAN

Chauffage - Plomberie - Ramonage
Couverture - Zinguerie

Tél. : 45 97 98 11 16440 Mouthiers-sur-Boëme

CAFÉ-RESTAURANT DE LA GARE

Place de la Gare

16400 Mouthiers-sur-Boëme



Repas de famille
Repas d'affaires
Noces
Banquets
Séminaires, etc:

Réservation au 45 97 94 24
ouvert tous les jours sauf dimanche soir

Peinture - Vitrerie - Revêtement de sols
Revêtement muraux

BRÉGIER Jean-Jacques

67 rue de la Boëme
MOUTHIERS Tél. : 45 97 92 57

Dans votre commune

Chaussures

DEDIEU

ACHETEZ A MOUTHIERS

Choix, prix et qualité

Tél. : 45 97 92 06

C.D.M.R.

Calcaires et diorites
du Moulin du Roc

Carrière de Rouillet
45.66.34.44

Carrière de
Châteauneuf
45.66.23.05

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE - RÉNOVATION
DÉPANNAGE**



Alain
BENOIST

LA CROIX-GUILLAUD
16440 MOUTHIERS
tél. : 45 97 95 37

**RADIO - TÉLÉVISION
ÉLECTRO-MÉNAGER**

Thomson - Philips - Saba/Continental

ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES

J.-P. MANANT

16440 Mouthiers-sur-Boëme

Tél. : 45 97 92 44

POULETS - CANARDS - PINTADES

ELEVES EN PLEIN AIR

Préparation-Vente à la ferme

S. et A.-M. GROS

Le grand Poincu

16440 MOUTHIERS

Tél. : 45 97 92 05

**FOURNITURES CERQUEILS
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
TOUTES FORMALITES ADMINISTRATIVES**

JOBIT J.-P.

Pompes funèbres - Articles funéraires

LA COURONNE
MOUTHIERS
Tél. : 45 67 49 21
Tél. : 45 67 93 03

**RAPPORTS DE STAGES -
BULLETINS - REVUES - TRACTS -
AFFICHETTES, ETC.**

ELGEY COMPO

Le Grand Guillon

16440 Mouthiers-sur-Boëme

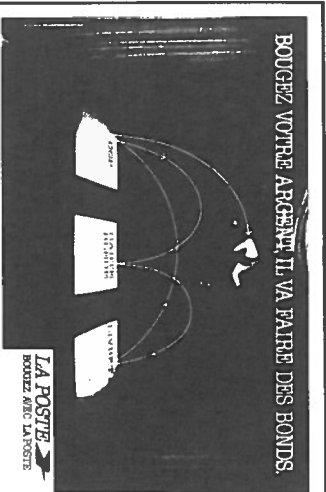
Tél. : 45 67 84 90

Pic et PAC

mon mini marché

Rue de l'Église
MOUTHIERS
Tél. : 45 67 85 67

BOUGEZ VOTRE ARGENT. IL VA FAIRE DES BONDS.



LE COIN DES POETES

LE PANDA

Il est blanc comme la neige,
Et noir comme le charbon,
Il a l'apparence de l'ours,
Mais, il vit en Chine.
Il mange les feuilles,
Comme nous mangeons du pain
Qui est cet animal ?
Le Panda bien sûr,
Malheureusement chassé par les
Hommes pour récupérer sa peau.

HERBRETEAU Raphaël,
CM2

LE SOLEIL

Le soleil est rouge, jaune, orange.
Il brille le jour et disparaît la nuit,
Il joue à se cacher derrière les nuages.

Les oiseaux reviennent dès qu'ils le voient.
Les arbres fleurissent l'été quand il apparaît.
Et il se mélange à la pluie pour former un arc-en-ciel.

PLOQUIN Grégory



La femme Candidat

Citoyens !!... J'attends le jour du scrutin avec confiance et si j'ai le bonheur d'être votre élue je ferai tout mon possible pour rendre l'amour comme l'instruction, c'est-à-dire gratuit et obligatoire...

Le père Briffaut enthousiasmé :

— I seut prêt quand à veudra-t-à l'y aider à manigancer thiau projhet de loi !

NOS VILLAGEOIS, PAR RENÉ BILLAUD

N° 11



— Mossieu le Maire; que je li ai dit, moun opinion su' vout' opinion, c'est qu'alle est mau-
vaise : avec vos idées grandioses, vous allez nous endetter de dettes !...

Sais-tu ce qu'i' m'a répondu : "Mon pauvre Foiset, qu'i' dit, tu seras jamais qu'in foutu sot,
qu'i' dit !"... Là-dessus j'avons voté, et tretous avant été d'l'avis dau maire!...

QUEL TEMPS FAISAIT-IL IL Y A 200 ANS ?

Pourquoi ne pas se poser cette question banale mais tentante puisque nous sommes plongés dans le bicentenaire de la Révolution ?

Nous trouvons la réponse dans l'opuscule de Gaston Tesseron, *La Charente au XVIII^e siècle*.

Le terrible hiver de 1788-1789

L'automne 1788 fut un des plus secs qu'on ait connus. Les semailles en furent très gênées.

Puis survint le plus terrible hiver qu'on ait connu depuis 1709.

«Le 31 décembre, le thermomètre descend à 15° au-dessous de 0 à Angoulême, le dégel commence le 11 janvier. Dans la campagne, la température ne se radoucit que le 18. A quelques lieues au nord de Mouton, à La Faye, les habitants seraient "morts de faim et de froid" malgré le zèle du curé. Non loin de cette paroisse, à Ruffec et à Empuré, la neige demeure six semaines sur la terre ; les noyers périssent en grand nombre ; les châtaigniers ont beaucoup souffert. A certains "on mettrait la main dans la fente que le froid y a causé" est-il noté par des témoins. Le vin et le vinaigre en cave, l'eau au fond des puits, les pommes de terre dans les réserves gèlent ; les semis ne connaissent pas, heureusement, le même sort, "à cause de la neige qui les a protégés"».